

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.00 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

BOURSE DE PARIS DU 10 MARS Cours à terme de 1 h. 08, communiqué par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour, Cours précéd. Rows include 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, Act. Nord d'Espagne, etc.

Table with columns: BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental), 10 MARS, 8 MARS. Rows include 3 0/0, 3 0/0 amortissable, 4 1/2 0/0, etc.

Table with columns: DÉPÊCHES COMMERCIALES, New-York, 10 mars. Rows include Chicago sur Londres, Café good fair, etc.

ROUBAIX, 10 MARS.

BULLETIN DU JOUR

La lutte est engagée. Le rapport de M. Brisson sur le 16 Mai a été déposé hier sur le bureau de la Chambre.

la commission à cette grave faute politique qui a troublé l'apaisement des esprits.

Que nous avait-on dit cependant au lendemain des élections sénatoriales? Que du 5 janvier daterait une ère nouvelle, ère de travail et de conciliation.

Après le dépôt des conclusions du rapport de M. Brisson, il ne leur reste plus qu'une faute à commettre pour réaliser les craintes du Times.

Il y a tout lieu de croire, d'ailleurs, qu'au dernier moment la Chambre voudra bien se rappeler qu'elle n'est pas une autre Chambre ayant les mêmes droits, les mêmes prérogatives.

Nous croyons devoir publier in extenso, le rapport de M. Brisson.

L'étendue de ce document nous oblige à n'en reproduire aujourd'hui que la première partie.

Messieurs, La Chambre des députés a renvoyé devant sa commission d'enquête électorale: 1° Les actes du ministère nommé le 17 mai 1877.

Il est manifeste, en effet, messieurs, que les ennemis de la Constitution se sont livrés, entre le 16 mai et le 14 décembre 1877, à deux genres d'action, distincts sans doute par les moyens employés, mais tendant au même but.

Le 16 mai, messieurs, a été un coup imprévu pour l'opinion publique; mais il avait été de longue date préparé par ses auteurs, c'est-à-dire par le ministère.

hauteur d'une doctrine politique; non contents de la théorie, ils formaient au Sénat, et y appelaient les personnages les plus connus pour leur hostilité à la République.

Il ne pouvait, en effet, retarder beaucoup leur entrée en campagne. L'année 1877 devait voir le renouvellement par moitié des conseils de département et d'arrondissement et le renouvellement intégral des conseils municipaux.

Justement éme des manifestations dangereuses du parti clérical et de plusieurs évêques, la Chambre des députés avait, par son ordre du jour du 4 mai, signalé ces menées au gouvernement.

Les motifs invoqués pour l'éviction de M. Jules Simon étaient si futiles, les griefs articulés contre la Chambre des députés si contraires à la réalité qu'on n'y peut voir que des prétextes.

La rapidité avec laquelle les mesures nécessaires furent prises, les expressions si directes d'apportées dans le changement du personnel administratif, le choix des fonctionnaires arrêtés d'avance, tout enfin s'accorde à faire voir combien les ministres du 17 mai étaient prêts à s'emparer du pouvoir.

gile, suivant nous, violé la Constitution d'une façon générale.

En remettant en question l'existence de la République; En poussant M. le président de la République à assumer le pouvoir personnel; En essayant ainsi de transformer la Constitution républicaine parlementaire en une sorte de dictature.

Les ministres ont remis en question, d'abord, la forme du gouvernement. Cette question avait été tranchée par les lois constitutionnelles, sur la demande même de M. le président de la République.

Les républicains les plus modérés ont été combattus avec autant d'acharnement que les plus avancés. Du tels actes ne laissent pas de prise à l'esquivoque.

Des articles ultérieurs et nombreux, nous le montrons d'ailleurs, assumant directement la responsabilité de cette violation. Le message adressé aux deux Chambres le 16 mai est signé par M. le duc de Broglie, président du conseil, et par M. de Fourtou, ministre de l'intérieur.

favorable à ma politique faciliteront la marche régulière du gouvernement existant.

Des élections hostiles aggraveraient le conflit entre les pouvoirs publics entravés par le mouvement des affaires, entravés par la démolition, et la France, au milieu de ces complications nouvelles, deviendrait pour l'Europe un objet de défiance.

Ce manifeste est contre-signé par M. de Fourtou, ministre de l'intérieur. N'est-ce pas là le langage de la dictature, au même temps que la pression électorale la plus intense?

Les ministres du 17 mai ont encore violé les lois constitutionnelles en retardant la décision au-delà du délai qu'elles ont fixé.

En fait, sous la Charte de 1830, celle de 1830, sous la Constitution de 1854, les délais impartis au chef de l'Etat n'ont été atteints. Il était réservé à M. le duc de Broglie, à M. de Fourtou et à leurs collègues de les dépasser.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 11 MARS. LA CROIX DE MOUGUERRE. PAR CLAIRE DE CHANDENEUX XXII (SUITE) Je suis franc. Vous allez à la recherche de Mme Vambry?

Machinalement, Marius plongea ses deux mains dans ses poches, en tira divers objets et les jeta sur la table. C'étaient un porte-monnaie très aplati, un porte-cigares, un cahier de papier à cigares, un petit canif et un passe-partout.

c'était dans sa propre maison que Marius était allé à la chercher, sous peine de demeurer lui-même courbé sous cette honte. Le nom de son commis ne vint pas à ses lèvres; il connaissait ce jeune homme simple, bon, dont il avait expérimenté la complaisance et la douceur.

entière, Marie-Anne expliqua que le mot était employé à tort. L'avait-elle éclairé sur le véritable coupable, et que, par elle, l'inspecteur l'eût aussi. — Oh! ma sœur! fit-il avec reproche. Nous l'avons dénoncée!

demande cachée, monsieur, comme à un homme du monde qui se sent le droit de ne pas indiquer... et devine ce que je dois souffrir. L'inspecteur salua cette jeune femme si digne avec un respect profond.

de soubresauts douloureux, de la fuite de Sylvia. L'Espagnole était lasse, bien lasse, de la monotonie du ménage, de l'isolement de la petite ville, de la surveillance des enfants et du manque d'admiration.